

MEMNON FUND
Société d'Investissement à Capital Variable
15, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B158802
(la «**Société**»)

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE MEMNON FUND – MEMNON EUROPEAN
OPPORTUNITIES FUND**
(le «**Compartiment**»)

Luxembourg, le 25 octobre 2024

Cher Investisseur,

Le conseil d'administration, ainsi que Zadig Asset Management SA, la société de gestion de Memnon Fund, vous informent qu'à partir du 26 novembre 2024, l'heure limite pour soumettre une demande de souscription, de rachat ou de conversion d'actions est fixée à 11h00 (CET) le jour de négociation concerné – actuellement, l'heure limite est à 15h00 (CET) le jour de négociation précédent.

Le conseil d'administration vous informe également que le prospectus de la Société (le **Prospectus**) sera modifié pour refléter le fait que le Compartiment promouvra des caractéristiques environnementales et sociales telles que le recyclage de l'eau et la proportion de femmes dans les effectifs.

Le Compartiment sera par conséquent reclassé en article 8, paragraphe 1 du SFDR.

A cet effet, le Prospectus a été complété par l'Annexe II relative aux informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1 du SFDR et à l'article 6, premier paragraphe du Règlement (UE) 2020/852 que nous vous invitons à lire attentivement (l'**Annexe SFDR**).

Le prospectus révisé comprenant la modification de l'heure limite et l'Annexe SFDR peut être téléchargé sur le site web de la société de gestion sur www.zadig.com.

Le Prospectus et l'Annexe SFDR entreront en vigueur le 25 novembre. Si vous n'êtes pas d'accord avec les modifications, vous avez le droit de racheter vos actions sans frais au plus tard un mois après avoir reçu le présent avis.

Si vous avez des questions, veuillez nous contacter en envoyant un e-mail à pawelkowski@zadig.lu , ou vous adresser à votre personne de contact habituelle.

Le conseil d'administration

* * *

Le prospectus pour la Suisse, la feuille d'information de base pour la Suisse, les statuts, les rapports annuel et semestriel de la SICAV ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et du service de paiement en Suisse :

Reyl & Cie SA, 4, rue du Rhône, 1204 Genève